

le monde des

# artisans

Mars-avril 2024 **159**  
Bimestriel - 1€50

Retrouvez dans ce n° toute l'actualité de votre CMA

**MAINE-ET-LOIRE**  
Pays de la Loire



DOSSIER

# L'excellence ARTISANALE P.11

**CMA**  
Chambre  
de Métiers  
et de Artisanat  
PAYS DE LA LOIRE

# CITROËN



## GAMME UTILITAIRES ÉLECTRIQUES CITROËN



E-JUMPER

E-BERLINGO VAN

E-JUMPY

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT :



LA ROCHE-SUR-YON - 02 51 36 45 00 • LUÇON - 02 51 56 01 29 • LES SABLES-D'OLONNE - 02 51 21 36 36  
CHALLANS - 02 51 93 15 99 • FONTENAY-LE-COMTE - 02 51 69 09 15 • CHOLET - 02 41 65 42 77  
BRESSUIRE - 05 49 74 28 46 • CHARTRES - 02 37 91 33 00 • DREUX - 02 37 38 03 60 • LA ROCHELLE - 05 46 27 19 68  
ROCHEFORT - 05 46 87 41 55 • ROYAN - 05 46 05 04 26 • SAINTES - 05 46 93 88 01  
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - 05 46 32 44 44 • GUÉRET - 05 55 52 48 52  
CHÂTEAURoux - 02 54 53 53 53 • BOURGANEUF - 05 55 64 29 29



**CLARIS**  
AUTOMOBILES  
PROFESSIONNEL

# SKODA Pro

## Nouvelle Škoda Superb combi.



Disponible en motorisations essence,  
diesel et hybride rechargeable\*.

Modèle présenté: Nouvelle Škoda Superb Combi L&K TSI 150 Hybrid. \* Motorisation Hybride rechargeable disponible à la commande à partir de Mai 2024.  
Consommations Škoda Superb Combi WLTP (L/100 km) : 5 - 5.9.



Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

## Škoda Angers

7 boulevard de la Liberté - ANGERS - 02 41 74 11 68

GRUPE  
**DMD**  
Ma voiture. ma mobilité.

## EN DÉPARTEMENT

## 04 Actualités

- › Le Département présente sa nouvelle marque territoriale : « Anjou, la force de la douceur »
- › Une nouvelle charte pour les 50 ans de jumelage avec Ulm
- › Pépinière d'entreprises à Angers : des équipements partagés



- › Salon Arts & Saveurs d'Exception, le rendez-vous du beau fait main et du bon fait maison
- › Visites d'entreprises, la CMA à la rencontre des artisans

## 07 Portrait



Pass CMA Liberté : une évidence pour l'entreprise Fer et Lignes

## 08 Formation continue

Booster son activité avec la publicité sur Facebook et Instagram

## 29 Apprentissage

Les sorties pédagogiques

## EN RÉGION

## 09 Formation continue

- › ADEA : la formation certifiante pour conjoint ou salarié

## 11 Dossier :

## L'excellence artisanale



- › Les métiers d'art, l'art de l'excellence
- › La mobilité internationale, l'excellence s'exporte
- › L'apprentissage, clé vers l'emploi
- › Les concours, lumière sur les artisans
- › Les distinctions, des challenges professionnels à se fixer

## 21 Baromètre

- › Santé des artisans

## 22 Actualités

- › Renouvellement de la convention avec la Région des Pays de la Loire
- › Goût et santé, les inscriptions sont ouvertes
- › Artismag, les artisans sur le petit écran
- › Fabriqué en France, nos artisans à l'Elysée

## 24 Veille

- › Métiers de bouche : une police sanitaire unique

## 25 Apprentissage

- › Nos apprentis participant à de nombreux concours
- › Nouvelles formations



## Joël Fourny

Président de la CMA des Pays de la Loire

## Nadège Dekenuydt

Présidente de la CMA Maine-et-Loire

## ÉDITO

## L'EXCELLENCE ARTISANALE

Dans un contexte particulièrement complexe ces deux dernières années, les entreprises artisanales ont su, une fois encore, s'adapter, se repositionner et se réinventer.

Les Français ne s'y trompent pas, 82 % d'entre eux font confiance aux artisans. Qualité, proximité, innovation, savoir-faire, autant de valeurs qui caractérisent l'artisanat et qu'il nous revient de protéger, de valoriser et de transmettre aux générations futures.

Convaincus que l'artisanat a de l'avenir, nous devons rester mobilisés sur le sujet de la baisse du financement de l'apprentissage – qui pourrait remettre en cause notre capacité à pouvoir former à tous les métiers de l'artisanat – et être attentifs au projet de loi pour simplifier la vie des entreprises afin que la qualification professionnelle requise pour exercer un métier ne soit pas confondue avec la levée de la complexité administrative qui s'impose aux chefs d'entreprise.

C'est pourquoi, nous avons voulu profiter de ce nouveau numéro du *Monde des Artisans* pour mettre en valeur l'excellence artisanale ligérienne sous toutes ses formes ; qu'il s'agisse des métiers d'art, de la formation par apprentissage, des concours, des labels et des titres de reconnaissance, mais aussi de la mobilité internationale...

L'artisanat est un formidable acteur de notre économie, de nos territoires et de notre région, vous pouvez compter sur votre CMA pour appuyer son développement et accompagner les entreprises du secteur !

www.artisanatpaysdelaloire.fr @CMARPD @CMARPD accueil49@artisanatpaysdelaloire.fr



**LE MONDE DES ARTISANS N° 159 - MARS-AVRIL 2024.** Édition du Maine-et-Loire. **Présidente du comité de rédaction des pages locales :** Nadège Dekenuydt. Avec le concours rédactionnel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Maine-et-Loire. **Rédaction des pages locales :** Clarisse Brelet, Aline Cherrey, Anaëlle Desbouis, Léna Le Bihan, Aurélie Pasquier. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Laetitia Muller, Pixel6TM (Marine Anthony, Marjolaine Biagi, Noémie Letellier, Pauline Overney, Cécile Vicini). **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM (Marine Anthony). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** Stéphane Schmitt (Tél. 06 03 80 24 86, email : s.schmitt@groupe-atc.com) et Cédric Jonquières (Tél. 06 10 34 81 33, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM, © pages locales : CMA des Pays de la Loire. **En couverture :** CMA des Pays de la Loire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale :** TEMA6TM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** TEMA6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS, appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **PDG et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez – allée de Belgique – 62128 Wancourt. Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés du Maine-et-Loire.

## « ANJOU, LA FORCE DE LA DOUCEUR »

# Le Département présente sa nouvelle marque territoriale

En février dernier, le Département a lancé sa nouvelle marque territoriale avec un positionnement affirmé « L'Anjou, la force de la douceur ». Une marque co-construite avec les acteurs du monde économique, touristique et culturel, à travers de nombreux entretiens et ateliers de travail.

## Les objectifs affichés par le Département

- › Développer nos atouts et notre qualité de vie pour garder une dynamique démographique et économique
- › Attirer de nouveaux habitants, talents, entreprises pour assurer l'avenir
- › Affirmer notre identité et faire rayonner l'Anjou en France et dans le monde

## Mettre en valeur tous les atouts du Département

- › La richesse du vignoble d'Anjou et de Saumur
- › Les parcs et jardins colorés
- › Les troglodytes du Saumurois
- › Des références comme la tenture de l'Apocalypse d'Angers, la liqueur de Cointreau...



**Une nouvelle identité**  
pour répondre  
aux enjeux et défis  
de demain.



## ANNIVERSAIRE

# Une nouvelle charte pour les 50 ans de jumelage avec Ulm

Les 29 et 30 janvier 2024, la CMA Maine-et-Loire a accueilli une délégation de la Chambre de Métiers d'Ulm, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre les deux chambres consulaires.



De g. à droite: Dr. Tobias Mehlich, directeur général ; Wilfrid Pfeffer ; Katja Muller ; Joachim Krimmer, Président ; Nadège Dekenuydt, Présidente ; Patrick Bouvier, Vice-Président ; et Jeanne Behre-Robinson, directrice territoriale.

Lors de ce séjour les présidents et directeurs des deux chambres ont renouvelé leur partenariat par la signature d'une charte d'engagement visant à développer l'échange d'apprentis dans les métiers de l'automobile et de la boulanger-pâtisserie. Ce 50<sup>e</sup> anniversaire relance une nouvelle dynamique pour notre jumelage: « *La période que traversent l'Europe et son environnement proche montre à quel point l'amitié entre les peuples est importante. Il y a beaucoup de parallèles entre nos deux pays dans l'apprentissage et l'accompagnement des jeunes pour intégrer des métiers. La base du partenariat ce sont les échanges internationaux. Nous avons des points communs: chacun a un millier d'apprenants et le nombre d'entreprises concernées est similaire dans les deux pays* », déclare Nadège Dekenuydt.

## Les permanences juridiques du Barreau d'Angers

Le 1<sup>er</sup> jeudi  
de chaque mois

Chefs d'entreprise, vous avez besoin des conseils d'un avocat pour régler un litige avec un client, un fournisseur, votre bailleur ? Vous avez besoin de conseils d'ordre patrimonial pour la gestion de l'entreprise, une transmission, régler un contentieux... ? Dans le cadre de son partenariat avec le Barreau d'Angers, **la CMA vous propose de bénéficier de permanences gratuites pour répondre à vos questions.** Des avocats vous reçoivent pendant 30 minutes, sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, à la CMA, 5 rue Darwin à Angers.

**📍 Inscription :**

✉ [entreprise49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprise49@artisanatpaysdelaloire.fr)

☎ 02 41 22 61 00

📍 [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)



## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES À ANGERS

# L'atelier bois et le labo cuisine de Pepina

Il y a un an, 1600 m<sup>2</sup> d'ateliers partagés dédiés à l'artisanat et à la création ont ouvert leurs portes en plein cœur d'Angers. Cet espace offre aux artisans la possibilité de développer leur activité à moindres frais (coûts partagés).

**L**a genèse du projet : mutualiser des mètres carrés, des machines et des services. Les adhérents ont accès 7j/7 et 24h/24 aux ateliers. 50 résident(e)s y sont déjà installés.

### Un atelier bois tout équipé

Pepina propose un atelier bois partagé pour les menuisiers, ébénistes, charpentiers et sculpteurs d'Angers. 300 m<sup>2</sup> équipés d'un parc machines : scie à format, dégau-rabot, toupie, scie à onglet, scie à ruban, perceuse à colonne...

### Un labo cuisine récemment ouvert

Un labo cuisine dédié aux professionnels a récemment vu le jour. Une cuisine partagée de 300 m<sup>2</sup> pensée pour les restaurateurs, traiteurs, food-trucks, offrant 9 espaces de travail individuels : pôle cuisson, plonges, légumerie, stockage en sec et en chambre froide... Le labo répond à tous les besoins d'une cuisine professionnelle. Un service qui



offre la possibilité d'expérimenter des recettes, de produire à un coût réduit, tout en bénéficiant de l'inspiration d'autres professionnels.

### Vous recherchez un atelier pour lancer ou développer votre activité ?

Contactez Pepina pour visiter, et ainsi découvrir votre futur espace de travail !

**📍 Contact : Antoine Michel**

✉ [contact@pepina.fr](mailto:contact@pepina.fr)

☎ 07 68 56 77 43 📍 [pepina.fr](http://pepina.fr)

📍 6 rue Guillaume Lekeu, 49100 Angers

## SALON ARTS & SAVEURS D'EXCEPTION

# Le rendez-vous du beau fait main et du bon fait maison

Et si vous exposiez lors de l'édition 2024 ?

**F**orts du succès de la précédente édition, la CMA et Destination Angers coorganisent, du 9 au 11 novembre 2024, une 5<sup>e</sup> édition du Salon Arts & Saveurs d'Exception. Le centre de congrès Jean Monnier, situé au cœur d'Angers, accueillera donc à nouveau ce temps fort automnal. Six semaines avant Noël, ce salon

sera l'occasion de rencontrer des professionnels des métiers d'art et de la gastronomie qui auront à cœur de faire découvrir et apprécier leurs productions et produits. Différentes animations auront lieu tout au long du week-end dont des dégustations de spécialités locales, la mise en valeur de professionnels

d'excellence et bien d'autres surprises à venir découvrir. **Vous êtes professionnel des saveurs ou des métiers d'art ? À l'heure où vous lisez ces lignes, vous pouvez encore vous inscrire. N'hésitez pas à contacter dès maintenant les organisateurs pour rejoindre celles et ceux qui ont déjà réservé leur stand.**

**📍 Contact : Philippe Lamour** ✉ [wema49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:wema49@artisanatpaysdelaloire.fr) ☎ 02 41 22 61 04

EN 2023

› 4 200 visiteurs

› 75 exposants

› 3 jours

# VISITES D'ENTREPRISES

## La CMA à la rencontre des artisans

Dans le cadre de son déploiement territorial et de ses actions en proximité, en lien avec les commissions territoriales, les élus de la CMA vont à la rencontre des artisans.

Ces visites visent à recueillir les attentes et les besoins des artisans tout en recensant les problématiques de l'artisanat local et à mieux faire connaître nos services, à rappeler aux artisans que la CMA est à leurs côtés pour les accompagner tout au long de la vie de leur entreprise.

### COMMISSIONS TERRITORIALES

#### Segré, quartier gare

- › Aurélie Rabeau, taxi cogérante, Taxis Ambulances Bizot
- › Thierry Guyan, boulanger-pâtissier, La Se'Graine
- › Éric Cadeau, vendeur et réparateur 2 roues, Attitude 2 roues

En présence de Nadège Dekenuydt, Présidente, et Patrick Bouvier, Vice-Président et Président de la commission territoriale Pays segréen.

#### PAYS SEGRÉEN



#### GRAND ANGERS

##### Beaucouzé, centre-ville

- › Didier Lemaitre, cordonnier Cordonnerie artisanale
- › Émilie Dainvaux, esthéticienne, Délice de peau
- › Laëtitia Doisneau, fleuriste, Atelier Doisneau
- › Boris Linsenmaier, opticien, Imaginoptic

En présence de Nadège Dekenuydt, Présidente, Gilles Roulland et Loïc Corbel, respectivement Président et élu de la commission territoriale Grand Angers.



##### Angers, quartier Jeanne-d'Arc

- › Nadège Dekenuydt, esthéticienne, Un Temps pour soi
- › François Coupigny, coiffeur, Lyn coiffure
- › Laurent et Meggy Brunet, boulangers-pâtisseries, L'armoire à pains
- › Lamy Belghit Laâchach, coiffeuse, L'atelier de Mya
- › Arnaud Chenay, boulanger-pâtissier, Boulangerie Gourmande

#### CHOLET MAUGES

##### Cholet

- › Franck Bouyer, réparation de cycles, Cycles Giant
- › Hélène Limousin, relieuse, L'atelier des Mille Feuilles

En présence de François Lucas, Président commission territoriale Cholet Mauges, Denis Banchereau et Frédéric Bia, membres de la commission territoriale Cholet Mauges.



#### SAUMUR BAUGE

##### Doué-la-Fontaine

- › David Polleau, ébéniste, ateliers DP-Ébenisterie

En présence de Sébastien Voyer et Jérôme Guillet, respectivement élu et membre associé de la commission territoriale Saumur Baugé.



En présence de Nadège Dekenuydt, Présidente, Gilles Roulland et Loïc Corbel, respectivement Président et élu de la commission territoriale Grand Angers.

PASS CMA LIBERTÉ

# Une évidence pour l'entreprise Fer et Lignes

Didier Salaris a créé son entreprise de métallerie et ferronnerie d'art en 2004. Pour l'accompagner dans le développement de son activité, il a souscrit au Pass CMA Liberté auprès de la CMA. Rencontre.

## Quelle est votre activité et quels services proposez-vous ?

Nous faisons de la métallerie: travail du fer à froid en cintrage et coupe, et de la ferronnerie: travail du fer à chaud. Nous réalisons des marquises, des escaliers et rampes d'escaliers, des portails, des verrières, des grilles, du mobilier pour les particuliers et aussi pour les professionnels (menuisiers, maçons...). Nous travaillons également pour le patrimoine en lien avec des verriers d'art. Je suis installé depuis 20 ans et aujourd'hui nous sommes 3 dans l'entreprise.



Didier Salaris et son fils Théo, salarié.

## Qu'est-ce qui vous a décidé à contracter le Pass CMA Liberté ?

Avec le Pass CMA liberté, je m'y suis retrouvé: un large panel de formations, une qualité de prestations et pour le prix, c'est très abordable. Contacter la CMA et adhérer à ce Pass a été une évidence pour moi, il n'y a pas de sujet.

Quand on est artisan on travaille souvent seul. Même si nous avons des partenaires, des collègues artisans avec qui nous pouvons échanger, la CMA apporte ce regard d'expert notamment grâce à ce conseiller en entreprise qui est notre interlocuteur unique tout au long de notre parcours. Cela nous permet de ne pas être seul face à des questions que l'on peut se poser et face à des problématiques que nous pouvons rencontrer. Il y a forcément des réponses adaptées et fiables.

**Que vous apporte la CMA ?** La CMA c'est une évidence car elle est au service des artisans, et nous en tant qu'artisan nous alimentons la CMA. Elle est toujours à l'écoute des artisans et propose des actions concrètes. Le Pass CMA Liberté permet de favoriser cela.

**Quels sont les avantages du Pass CMA liberté pour vous ? Quelle a été votre clé de motivation ?** D'avoir un poids en moins, de me dégager du temps et d'être moins isolé!

**Que diriez-vous à un artisan pour le convaincre d'acheter un Pass CMA Liberté ?** Encore une fois, je lui dirais qu'il peut y aller pour la simplicité. On s'engage dans le temps et derrière nous avons une qualité de prestations en termes de conseils et de formations. Le prix est très abordable, il s'intègre facilement dans nos charges et c'est vite rentabilisé. Il nous sort de l'isolement dans lequel on peut être. Enfin, la mise en place de l'abonnement a été très rapide et très simple!



## AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN!

- 2 formalités
- 3 jours de formation
- 4 rendez-vous de conseil personnalisé
- + 1 interlocuteur unique



Toutes les informations sur [solutions.artisanatpaysdelaloire.fr](http://solutions.artisanatpaysdelaloire.fr)

**Contact:**  
 Didier Salaris, dirigeant  
 feretlignes@outlook.com  
 02 41 32 36 15  
[www.fer-et-lignes.com](http://www.fer-et-lignes.com)  
 Rue Traversière,  
 ZA du Perray,  
 49330 Étriché

## ZOOM SUR NOS FORMATIONS

# Booster son activité avec la publicité sur Facebook et Instagram

Maîtriser la publicité sur Facebook et Instagram.

Vous maîtrisez bien les réseaux sociaux et l'outil informatique ? Vous souhaitez mettre en place une campagne publicitaire afin de mettre l'accent sur un événement, un produit ou un service ? Cette formation est faite pour vous !

**L'atelier mis en place par la CMA vous propose le temps d'une journée de :**

- › Construire sa stratégie de contenu
- › Mettre en place son compte publicitaire
- › Créer sa première campagne
- › Analyser ses campagnes publicitaires
- › Concevoir sa stratégie globale d'acquisition

Grâce à cette formation, vous pourrez créer, paramétrer et gérer vos premières campagnes publicitaires, ainsi qu'analyser ses résultats.



## VOUS SEREZ ACCOMPAGNÉ PAR BOB NDONGALA

Bob accompagne depuis 8 ans les professionnels dans leur stratégie digitale et les aide

à développer leur visibilité et leur image sur Internet. Expert dans la gestion des réseaux sociaux et la publicité en ligne, il est aussi artisan photographe.

## ILS NOUS EN PARLENT

« C'est une formation clés en main : elle permet de repartir avec tous les outils nécessaires pour créer sa publicité sur Facebook et Instagram. Bob est un excellent formateur : très professionnel, précis et il apporte des réponses claires aux questions posées. Bravo ! »

« Super formateur ! Bob est adorable, souriant, aussi patient qu'énergique. Une réponse donnée à chacune de nos questions. Il connaît parfaitement le sujet ! »



1 jour



10 juin,  
de 8h45  
à 16h45



À la CMA,  
Angers

# Prendre en main la gestion de son entreprise

Comprendre les mécanismes de la gestion pour mieux piloter son entreprise.

Parce ce que rien n'est plus sécurisant que de maîtriser la gestion globale de son entreprise, nous vous accompagnons sur ce sujet en alliant méthodes et moyens, tout en laissant une place importante aux échanges, au partage d'expériences et au travail collaboratif.

**L'atelier mis en place par la CMA vous propose le temps de 3 jours de :**

- › lire et analyser votre bilan (bilan et compte de résultat)
- › calculer les coûts de revient et prix de vente
- › gérer la trésorerie de votre entreprise
- › mettre en place des outils pour piloter votre entreprise

Grâce à cette formation, vous serez plus autonome et plus serein sur la gestion de votre entreprise au quotidien.



## VOUS SEREZ ACCOMPAGNÉ PAR SÉVERINE LE MENN

Séverine accompagne depuis 12 ans les créateurs

et les chefs d'entreprise dans leur activité. Une de ses priorités est de transmettre au dirigeant tous les moyens dont il a besoin pour piloter de manière éclairée son entreprise afin de prendre des décisions pertinentes et efficaces.



3 jours



4, 11 et 18 juin,  
de 8h45  
à 16h45



À la CMA,  
Angers



Contact : formationcontinue49@artisanatpaysdelaloire.fr • 02 41 22 61 26  
Retrouvez notre nouveau calendrier sur notre site Internet [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr) ou en flashant le QR code ci-contre :





## LES + DE L'ADEA

- › **Parcours modulaire** : suivez la formation en intégralité ou choisissez le ou les blocs dont vous avez besoin
- › **Financement** : possibilités de prise en charge (formation éligible au CPF)
- › **Approche concrète** : pour être rapidement opérationnel dans l'entreprise
- › **Suivi personnalisé** : grâce aux promotions composées de petits effectifs

### ADJOINT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE TPE-PME

# ADEA: LA FORMATION CERTIFIANTE POUR CONJOINT OU SALARIÉ

Que vous soyez associé, conjoint collaborateur, salarié ou que vous projetiez de rejoindre une entreprise artisanale, montez en compétence avec la formation ADEA (Adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale) proposée par la CMA Pays de la Loire.

#### 5 blocs de compétences thématiques

La formation ADEA peut être suivie entièrement ou par bloc de compétences à acquérir par l'adjoint. Choisissez la ou les thématiques dont vous avez besoin :

- › **Bloc 1** : Gestion des ressources humaines et management
- › **Bloc 2** : Comptabilité générale d'une entreprise artisanale - TPE-PME
- › **Bloc 3** : Rentabilité et réalisation des budgets d'une TPE-PME
- › **Bloc 4** : Organisation administrative avec les outils bureautique/numérique
- › **Bloc 5** : Stratégie commerciale et marketing digital

#### L'ADEA c'est:



Une certification professionnelle RNCP niveau 4 (Bac)



À destination des **conjoins** de chefs d'entreprise, des **salariés** et des **demandeurs d'emploi** en reconversion professionnelle



**24 mois**, à raison d'une journée par semaine  
+ Compatible avec votre activité professionnelle !

 Participez à nos webinaires pour en savoir plus ! Toutes les infos sur [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)



#### CONTACTEZ-NOUS!

- › Loire-Atlantique: 0251138322
- › Maine-et-Loire: 0241226126
- › Mayenne: 0243498862
- › Sarthe: 0243498862
- › Vendée: 0251443520

# ADOPTÉZ LE RÉFLEXE

## nosemplois.fr

Le site de référence  
de l'emploi en Pays de la Loire



nosemplois.fr

Avec la Région, trouvez l'emploi  
ou le candidat qui vous convient  
en Pays de la Loire



Véhicules  
Utilitaires

## ID. Buzz Cargo L'utilitaire 100% électrique

à partir de  
**340€ HT/mois** <sup>(1)</sup>  
Location longue durée  
37 Mois – 45 000 KM

- Jusqu'à 1T de charge remorquée.
- Plus de 400 KM d'autonomie. <sup>(2)</sup>
- Jusqu'à 634KG de charge utile.
- 3.9 M<sup>3</sup> de chargement utile
- 2 europalettes avec un chargement par la porte latérale.

(1) Offre en LLD sur 37 mois et 45000 km pour un ID Buzz Cargo 77kWh, 1er loyer majoré de 10833€ HT ramené à 1667€ HT après déduction de l'ensemble des aides de l'état éligibles, suivi de 36 loyers de 340 € HT. Perte Financière incluse, souscrite auprès de la société ICARE ASSURANCE, SA au capital 2 358 816 € - RCS Nanterre : 327 061 339 - 93 rue Nationale 92100 Boulogne Billancourt. Entreprise régie par le Code des assurances. Contrat de maintenance inclus dans les loyers souscrit auprès de VOLKSWAGEN BANK GmbH. Véhicule de remplacement inclus souscrit auprès d'EUROP ASSISTANCE France. - 1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 857€. RCS Nanterre 451 366 405. Offre réservée aux professionnels incluant une remise commerciale, hors loueurs, flotte et messagerie, pour toute nouvelle commande avant le 30/04/2024 inclus, chez tous les Agents Volkswagen Véhicules Utilitaires et Volkswagen, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH (SARL de droit allemand - Capital 318279200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse 15 av. de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904), 904 - intermédiaire d'assurance européen: D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr). Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer.

(2) Autonomie maximale de l'ID. Buzz Cargo. Autonomie purement électrique mesurée selon la procédure WLTP. La valeur d'autonomie réelle peut varier en fonction de l'équipement du véhicule. Dans la pratique, l'autonomie purement électrique réelle varie en fonction du style de conduite, de la vitesse, de l'utilisation des équipements de confort / secondaires, de la température extérieure, du nombre de passagers / du chargement et de la topographie.

Garage Moderne – Volkswagen véhicules utilitaires  
7 boulevard de la Liberté – Angers - 02 41 74 11 68 - 06 31 89 79 63



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer



# L'EXCELLENCE artisanale

L'excellence est une valeur forte de l'artisanat : bien faire de ses mains, du beau et du bon. En Pays de la Loire, nos artisans sont talentueux. Le dossier de ce numéro vous emmène à leur rencontre :

- › Pages 12 & 13 **Les métiers d'art**, perpétuer les savoir-faire
- › Pages 14 & 15 **La mobilité internationale**, l'excellence s'exporte
- › Pages 16 & 17 **L'apprentissage**, clé vers l'emploi
- › Pages 18 & 19 **Les concours**, lumière sur les artisans
- › Page 20 **Les distinctions**, des challenges professionnels à se fixer



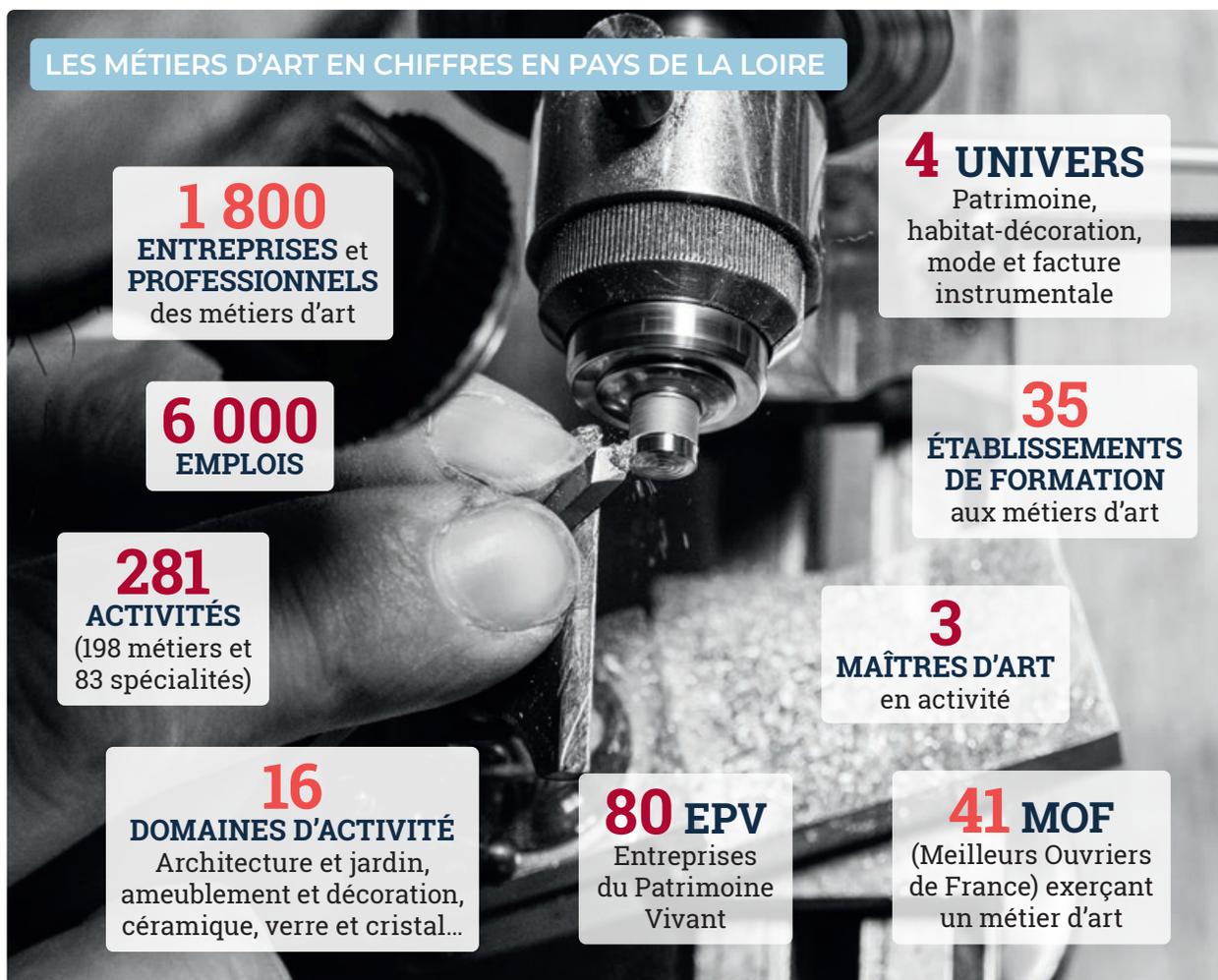
En couverture,  
Anne Leroux,  
artisane laqueuse.



## MÉTIERS D'ART

# PERPÉTUER LES SAVOIR-FAIRE

4<sup>e</sup> région française en nombre d'entreprises artisanales des métiers d'art, les Pays de la Loire sont riches de leurs artisans d'art. Ces derniers travaillent pour la conservation et la restauration du patrimoine et également dans le domaine de la création contemporaine. Ils perpétuent des savoir-faire parfois ancestraux avec toujours une recherche importante de l'esthétisme.



Source : INMA et Pôle Métiers d'Art de la CMA Pays de la Loire – 2023



## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2024

Chaque année, les Journées européennes des métiers d'art sont le rendez-vous incontournable du secteur des métiers d'art. Les professionnels ouvrent leurs ateliers au grand public et font découvrir leur savoir-faire via des démonstrations et expositions. L'objectif est de promouvoir et valoriser l'excellence des savoir-faire des métiers d'art. L'édition 2024 s'est déroulée du 2 au 7 avril dernier. Ce sont plus de 150 événements regroupant 450 professionnels qui se sont tenus sur l'ensemble des Pays de la Loire. Près de 30 000 visiteurs ont visité les ateliers et expositions collectives. Petits et grands ont pu découvrir et toucher les métiers d'art en lien avec la thématique de cette année : « sur le bout des doigts ».



Après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'entreprise a été retenue pour reconstruire la charpente du chœur et de la nef. Un an et demi plus tard, en janvier 2024, la charpente a pu être posée sur l'édifice avec ses grumes de bois issues des forêts françaises et taillées à la hache par des équarrisseurs, telles les techniques utilisées à l'époque médiévale, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

## LES ATELIERS PERRAULT

# FLEURON DU PATRIMOINE ARTISANAL

Depuis plus de 260 ans, les Ateliers Perrault, basés à Saint-Laurent-de-la-Plaine, dans le Maine-et-Loire, sont spécialisés dans la restauration de monuments historiques, plus précisément dans l'activité de charpente. L'entreprise est l'une des références françaises les plus reconnues en restauration du patrimoine bâti.

En France et partout dans le monde, le patrimoine bâti s'appuie sur l'excellence de leurs compagnons, la maîtrise de leurs savoir-faire, l'héritage du passé, tout en étant tourné vers l'avenir, afin de toujours réaliser des ouvrages innovants et exceptionnels.

Les Ateliers Perrault sont passionnés par leur métier qu'ils exercent de manière traditionnelle. Ils accompagnent leurs clients dans l'ensemble de leurs projets dans le respect de l'histoire de l'édifice. Ils créent, restituent à l'identique ou restaurent avec la volonté de faire

### LES ATELIERS PERRAULT EN CHIFFRES

- › 170 collaborateurs
- › 17 000 m<sup>2</sup> de bâtiments
- › 3 grandes activités : la charpente, les fenêtres et la menuiserie et l'ébénisterie.

perdurer ces ouvrages à travers les siècles. Tant pour les charpentes, les voûtes lambrissées, les clochers, les maisons à pans de bois, les ponts-levis, que pour d'autres ouvrages d'exception.

**Contact : Ateliers Perrault**  
 30, rue Sébastien Cady  
 49290 S'-Laurent-de-la-Plaine  
 02 41 22 37 22  
 academie@ateliersperrault.com  
 ateliersperrault.com  
 ateliersperrault

### ALLER PLUS LOIN DANS LA TRANSMISSION ET LA VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION

En septembre 2023 est née l'Académie Perrault créée par les Ateliers Perrault pour agir au service de la transmission et de la valorisation des métiers d'art. L'objectif : révéler les talents de demain et faire rayonner leurs savoir-faire d'excellence, en France et à l'étranger. Pour cela, l'Académie Perrault propose de :

- › **transmettre** ses savoir-faire d'excellence avec des formations ponctuelles pour les artisans sur des gestes et techniques spécifiques,
- › **sensibiliser** les acteurs de ces métiers aux enjeux sociaux et environnementaux,
- › **promouvoir** les métiers d'art avec des visites ponctuelles des Ateliers Perrault et des conférences.

## MOBILITÉ



# L'EXCELLENCE S'EXPORTE

Terre d'apprentissage, les Pays de la Loire sont également très attachés à la mobilité internationale comme outil de formation. Chaque année, des apprentis, des artisans et des formateurs en centres de formation professionnelle partent se former à l'étranger. Que ce soit dans le cadre d'un séjour de quelques jours, d'une mobilité de plusieurs mois ou encore après le cursus de formation, chaque expérience à l'étranger est une opportunité unique et enrichissante qui permet d'acquérir de nouvelles compétences.



## LES SÉJOURS DÉCOUVERTES PÉDAGOGIQUES ET LES MOBILITÉS COURTES ERASMUS+

Les séjours d'une ou deux semaines, en groupe, sont organisés par nos centres de formation professionnelle majoritairement dans des pays européens. Ils comprennent des immersions en entreprises pour partager des techniques de travail et des visites culturelles pour découvrir le pays et s'ouvrir au monde.

**++** Les artisans maîtres d'apprentissage ainsi que les personnels de nos centres de formation peuvent également réaliser une mobilité Erasmus+. Cela leur permet d'observer et d'échanger des pratiques pédagogiques et professionnelles avec des professionnels à l'étranger.



## LES MOBILITÉS LONGUES DURANT L'APPRENTISSAGE (PROJET MONA) ET POST-DIPLÔME ERASMUS +

Durant la formation ou à l'issue de celle-ci, tout jeune apprenti ou diplômé de nos centres de formation a la possibilité de faire un stage dans une entreprise européenne dans son secteur professionnel pendant plusieurs mois. Il s'agit d'une immersion complète pour développer ses compétences professionnelles et personnelles (la confiance en soi par exemple) ainsi que ses pratiques. À son retour, l'apprenti transmet en entreprise les compétences et méthodes de travail acquises à l'étranger. Ainsi, pour l'artisan, permettre à son apprenti de vivre ce type d'expérience est un réel atout. En plus de renforcer son attractivité auprès d'apprentis, ce type d'ouverture à l'international peut créer de nouvelles opportunités de développement et de diversification de son activité.



## LA SECTION EUROPÉENNE D'APPRENTISSAGE

Depuis 20 ans, notre centre de formation professionnelle de Laval a accueilli 150 apprentis étrangers au sein de la section européenne d'apprentissage. C'est inédit en France : des apprentis étrangers viennent passer leur CAP en France pendant un an, comme le ferait un apprenti français. Les équipes mayennaises s'occupent de toute la partie administrative et vie quotidienne (transport, hébergement, Sécurité sociale...). Ils sont intégrés aux classes et signent un contrat d'apprentissage comme tout apprenti... avec des cours de français en complément. Les résultats sont probants : 100 % ont obtenu leur diplôme.

**++** Au sein des différents centres de formations, des apprenants et personnels étrangers sont accueillis pour des immersions de quelques jours à quelques semaines.

## CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

► **755** apprenants et **147** personnels partis dans le cadre d'une mobilité, soit **902** personnes.

► **102** apprentis et formateurs ont été reçus dans nos centres de formations.

**i** Plus d'informations sur les programmes de mobilité internationale, contactez nos référents mobilité :

- URMA Loire-Atlantique : Cathy Viollin ✉ [cviollin@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cviollin@artisanatpaysdelaloire.fr)
- URMA Maine-et-Loire : Stéphanie Bahuaud ✉ [sbahuaud@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:sbahuaud@artisanatpaysdelaloire.fr)
- URMA Mayenne : Vincent Chalain ✉ [vchalain@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:vchalain@artisanatpaysdelaloire.fr)
- URMA Sarthe : Vincent Judalet ✉ [vjudalet@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:vjudalet@artisanatpaysdelaloire.fr)
- URMA Vendée : Emmanuelle Herbert ✉ [eherbert@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:eherbert@artisanatpaysdelaloire.fr)
- Et pour les mobilités longues MONA : Vincent Ledauphin ✉ [vledauphin@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:vledauphin@artisanatpaysdelaloire.fr) et Élise Petit ✉ [epetit@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:epetit@artisanatpaysdelaloire.fr)



## MATHIS BÉNIT, EN 1<sup>re</sup> ANNÉE DE BP CHARCUTIER TRAITEUR

**Apprenti au Centre de Formation de la CMA 85, en Vendée, Mathis est parti en mobilité pendant 2 mois. Entre janvier et mars 2024, il a travaillé dans l'entreprise « Mussotto Carni », dans la ville d'Alba (Piémont) en Italie.**

« Quand je suis à APRO Formazione, le CFA italien, je viens en aide sur des recettes que chaque apprenti doit suivre. Ça me permet de voir un peu tout ce qui se fait et les plats sont servis au restaurant d'application le midi. Concernant l'entreprise, elle est familiale: les grands-parents, les parents et les enfants travaillent. On commence par préparer les salades et tous les hors-d'œuvre froids, suivis des lasagnes, et des "melanzane alla parmigiana" (une recette typique du sud de l'Italie). Après, je vais faire tout ce qui est charcuterie, préparation des panés et désosse de lapins, de pintades, etc. Les techniques sont différentes, donc j'ai beaucoup appris. Je leur ai aussi fait découvrir la piémontaise de chez nous, que j'ai dû adapter au goût italien. Elle est maintenant en vitrine! Je suis ravi d'habiter ici pendant 2 mois. Avant de partir, j'avais peur d'être seul avec la langue. Finalement, les Italiens comprennent et parlent un peu le français et l'anglais. J'avais aussi pris des cours d'italien avec une application. La communication a été fluide. Le mot de la fin? Je vais pouvoir rapporter des nouvelles recettes et techniques culinaires dans mon entreprise en France pour faire des repas italiens. C'est une expérience de vie à faire, il ne faut pas avoir peur de partir et se lancer! »



## MATTHIEU, EN CTM ÉBÉNISTERIE

**Matthieu a suivi la formation de CTM ébénisterie proposée par le Centre de Formation de la CMA entre 2021-2023.**

« J'ai 26 ans. Je suis en Finlande depuis

novembre 2023 pour un stage Erasmus + de 9 mois. Je réfléchissais depuis quelques années à partir en Finlande. C'est à l'occasion de la rencontre d'un ancien participant au programme, que j'ai découvert Erasmus +. Au cours de ce stage au nord de la Finlande (à Rovaniemi), j'ai pu intégrer l'équipe d'une petite entreprise familiale (mais à vrai dire, la plus grande dans un rayon de 200 km!) concevant et fabriquant du mobilier pour hôtels, restaurants et aussi pour des particuliers. J'avais principalement effectué, en France, des expériences professionnelles dans de grandes structures. Faire cette fois partie d'une petite équipe, sentir que mes actions ont un sens et gagner en responsabilité au fur et à mesure fut très valorisant pour moi. Ce qui est aussi très intéressant dans cette petite structure, c'est que j'ai pu suivre une partie des meubles, de leur création à leur installation. Ces responsabilités m'ont permis de gagner en confiance en moi. On ne me regardait plus comme l'apprenti, mais comme un salarié en tant que tel. Par ailleurs l'anglais, omniprésent, m'a donné l'occasion de pratiquer, d'apprendre de nouveaux mots, avec dans certains cas leur traduction finnoise. À l'issue de ce stage, je prévois d'intégrer le niveau supérieur, le BTM, à la rentrée 2024. Les séjours Erasmus + sont vraiment une occasion en or à saisir pour prendre le temps de découvrir d'autres pays, tout en ayant la sérénité d'avoir un support en France en cas de problème. »



## L'APPRENTISSAGE

# UNE CLÉ VERS L'EMPLOI

Les Pays de la Loire sont champions nationaux de l'apprentissage. Avec 6 sites de formation et 8 401 apprenants (apprentis et adultes en reconversion), la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire est le leader régional de la formation par apprentissage. Les centres de formation de la CMA Pays de la Loire sont passés de 26 000 apprentis en 2015 à 60 000 en 2023.

## LE CENTRE DE FORMATION LEADER POUR L'ARTISANAT



**6**

**SITES**  
de formation



**8401**

**APPRENANTS :**  
apprentis  
et adultes en  
reconversion



Plus de  
**100**  
**FORMATIONS**  
en alternance  
du CAP  
au Bac+5



Dans  
**40**  
**MÉTIERS**  
de l'artisanat



**450**

**PROFESSEURS**  
formateurs



**85 %**

**DE RÉUSSITE**  
aux examens  
en 2023



Un réseau de  
**5000**  
**ENTREPRISES**  
clientes et  
partenaires



**89 %**  
**DES**  
**APPRENTIS**  
satisfaits  
de leur  
formation

Chiffres CMA Pays de la Loire 2023 et enquête de satisfaction Qualiopi 2023.



Nos experts accompagnent les entreprises artisanales et les apprenants dans tous leurs projets de formation professionnelle. **Boostez votre avenir avec la CMA !**



## BOUILLEUR AMBULANT PROFESSIONNEL, UNE FORMATION UNIQUE EN FRANCE

Depuis 2015, les futurs bouilleurs ambulants de toute la France se forment à Laval, au sein du centre de formation de la CMA Pays de la Loire. Unique en France, cette formation permet d'obtenir la certification indispensable pour exercer ce métier et pérenniser une profession méconnue. Le bouilleur ambulant est un chef d'entreprise ou conducteur d'alambic, chargé de fabriquer des produits distillés et de conseiller les récoltants sur la matière première, la fermentation et les conditions d'hygiène nécessaires à cette fermentation. C'est un métier ancien, en plein renouvellement, porteur de valeurs importantes : respect du produit, biodiversité, environnement et économie circulaire. Il ne faut pas confondre bouilleurs ambulants et bouilleurs de cru. Les bouilleurs de cru récoltent leurs fruits et confient leur production au bouilleur ambulant pour la distillation. Cette profession réglementée, qui nécessite l'autorisation du préfet et des douanes pour exercer, a longtemps été transmise de génération en génération, avant de s'ouvrir à tout le monde.

## LA FILIÈRE ÉBÉNISTERIE EN COMPÉTITION MONDIALE

Filière d'excellence en Pays de la Loire, l'ébénisterie est enseignée au sein du centre de formation de la CMA Pays de la Loire à Sainte-Luce-sur-Loire. Hommes et femmes de passion, ces professionnels façonnent, restaurent et imaginent des pièces d'exception, à la croisée du beau et de l'utile. Du 15 au 19 janvier, l'équipe de France d'ébénisterie s'est entraînée dans nos locaux en vue de la 47<sup>e</sup> compétition mondiale des métiers, Worldskills, qui se déroulera en septembre prochain à Lyon. Dorian Groitier, coach médaillé d'or Euroskills 2023 et ancien apprenti formé à la CMA Pays de la Loire, Yann Jallu, expert Worldskills international pour l'ébénisterie et Éric Gabard, ancien expert, étaient présents. Il y avait également **Malo Angebault**, apprenti ébéniste au centre de formation professionnelle de la CMA Pays de la Loire.



## CONCOURS

## LUMIÈRE SUR LES ARTISANS

Chaque année, les artisans ligériens ont la possibilité de participer à de nombreux concours et trophées organisés par la CMA et ses partenaires, sur différentes thématiques avec toujours pour objectifs : gagner en visibilité, faire connaître leur savoir-faire et valoriser leur travail.

## Madame Artisanat 2024 : une lauréate ligérienne !

Zoom sur la 5<sup>e</sup> édition des trophées Madame Artisanat, dont la lauréate de la catégorie « Madame Apprentie » est ligérienne.

Organisés depuis 5 ans par CMA France, avec le soutien d'AXA, les trophées Madame Artisanat récompensent l'engagement et le parcours de femmes, cheffes d'entreprises artisanales et apprenties dans 3 catégories :

- › **Madame Artisanat** - Isabelle Dapzol, créatrice de maquettes tactiles - Auvergne-Rhône-Alpes
- › **Madame Apprentie** - Océane Gendre, apprentie en BTM Ébéniste - Pays de la Loire
- › **Madame Engagée** - Karine Vichery, créatrice de luminaires et d'objets en déchets marins - Hauts-de-France
- › **Des prix « coup de cœur »** parmi l'ensemble des dossiers présentés, toutes catégories confondues, sont également remis par notre partenaire AXA ainsi que par CMA France. Coup de cœur « AXA » : Tine Collard, maroquinerie - Auvergne-Rhône-Alpes. Coup de cœur « Madame Artisanat » (nouveau 2024) : Catherine Dupont, création et rénovation de sellerie - Bretagne. Coup de cœur « CMA France » (nouveau 2024) : Ghislaine Tortereau, perruquerie - Île-de-France

TROPHÉES

MADAME  
ARTISANAT

## CHIFFRES CLÉS

- › **570** candidatures au concours Madame Artisanat 2024
- › Dont **70** dossiers en Pays de la Loire



L'ensemble des lauréates de cette édition 2024 lors de la remise des prix, le 27 mars dernier à Paris.



Océane Gendre, lauréate Madame Apprentie 2024.



Océane Gendre, lauréate Madame Apprentie 2024 et apprentie en BTM Ébénisterie au centre de formation professionnelle de la CMA à Sainte-Luce-sur-Loire.

ZOOM SUR

## Madame Apprentie 2024

Océane Gendre, 25 ans, vient de remporter le prix Madame Apprentie en ébénisterie.

**A**vant de se lancer dans le monde de l'artisanat, Océane était étudiante à l'université et travaillait pendant ses études. Elle a décidé de se réorienter vers l'artisanat pour exercer un métier plus manuel et créatif. Sa famille travaillant dans le bois, et voulant allier cette matière première avec de la création, naturellement, elle s'est dirigée vers le métier d'ébéniste.

Avant de démarrer sa formation, elle faisait des stages dans des entreprises qui lui ont conseillé de se rapprocher de la CMA. Les portes ouvertes lui ont permis de découvrir divers ateliers et de rencontrer les équipes

pédagogiques qui ont su répondre à ses attentes. Elle a donc commencé au centre de formation de la CMA en 2019 avec un CTM et a poursuivi vers un BTM Ébénisterie.

C'est en voyant une actualité sur Madame Artisanat dans NetYparéo, le logiciel mis à disposition des apprentis dans le cadre de leur scolarité, que l'idée de candidater est venue. Selon Océane, les qualités pour concourir sont les suivantes : bien savoir se présenter et être au clair dans ses choix, ses ambitions. Le tout est d'avoir une ligne directrice professionnelle. Malgré le stress engendré par ce premier concours, elle encourage ses

camarades à participer. En effet, c'est une expérience qui lui a permis de réfléchir sur son avenir professionnel et de se projeter à plus long terme. Ce concours mettant à l'honneur les femmes, c'était aussi l'occasion pour elle d'avoir une représentation féminine dans son métier plutôt masculin. Madame Artisanat a confirmé qu'elle avait choisi la bonne voie professionnelle. À l'avenir, ce prix va lui permettre de se créer un réseau, mais aussi de l'aider dans ses propres projets. Aujourd'hui, elle se sent plus légitime et reconnue dans son travail grâce à cette validation du milieu professionnel.

## DISTINCTIONS

# SE FIXER DES CHALLENGES PROFESSIONNELS

La CMA Pays de la Loire incite les artisans à se distinguer : que ce soit via des concours organisés par les organismes professionnels, des labels comme Éco-Défis® ou encore le titre de maître artisan. Faites connaître votre savoir-faire et challengez-vous !



## RELEVER DES ÉCO-DÉFIS®

Au 31 décembre 2023, 456 chefs d'entreprises artisanales en Pays de la Loire font connaître leur engagement vers la transition écologique avec les Éco-Défis®. Financé par l'Ademe, le dispositif permet aux artisans d'être accompagnés dans la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement et de réaliser à la fois des économies financières tout en se créant un avantage concurrentiel.

Et si vous aussi vous relevez des Éco-Défis® ?



## PARTICIPER À DES CONCOURS MÉTIERS

Deux bâtons de chocolat, du beurre, de la farine... mais aussi et surtout beaucoup de savoir-faire. La recette mise au point par le boulanger angevin Sylvain Belouin n'a rien de secret, mais sa détermination lui aura permis de se distinguer après un exigeant processus de sélection. À seulement 27 ans, il est champion de France 2023 du pain au chocolat. Le boulanger de Brissac Loire Aubance (49) a été reçu à l'Élysée dernièrement et a même fait l'objet d'un article dans le journal *Le Monde*. Depuis, la notoriété de son pain au chocolat attire les gourmands : il en vend désormais 800 par jour au lieu de 120 habituellement.

📍 Boulangerie le Quatre à Brissac 📱 Boulangerie Le Quatre



FRÉDÉRIC VIELCANET



## FAIRE RECONNAÎTRE SON SAVOIR-FAIRE AVEC LE TITRE DE MAÎTRE ARTISAN

1 609 artisans sont «maîtres artisans» en Pays de la Loire. Le titre de maître artisan est reconnu par les artisans comme l'excellence de la profession. C'est également un véritable argument commercial : la garantie pour le consommateur de s'adresser à un professionnel, justifiant d'une formation, d'un savoir-faire et/ou d'une expérience acquise sur plusieurs années de pratique.

**Pour devenir maître artisan, il faut justifier d'un diplôme ou d'un savoir-faire reconnu, au choix :**

- Être titulaire du Brevet de maîtrise (BM) dans son métier et justifier de 2 années d'expérience professionnelle
- Être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent au BM dans son métier, justifier de connaissances en gestion et en psychopédagogie équivalentes au BM
- Être immatriculé au répertoire des métiers depuis au moins 10 ans et justifier, à défaut de diplômes, d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou avoir participé à des actions de formation
- En complément, pour les métiers d'art : exercer un métier de l'artisanat d'art recensé dans la liste fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015

➤ Toutes les infos sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)

Obtenir le titre de maître artisan



SANTÉ DES ARTISANS

# UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la CMA Pays de la Loire, en partenariat avec Harmonie Mutuelle région Atlantique, a publié une photographie régionale de la santé des artisans ligériens.

**87%** JUGENT LEUR ÉTAT DE SANTÉ GLOBALEMENT BON  
MAIS ILS DÉCLARENT AVOIR...

## LA CMA AVEC LES ARTISANS !

La CMA Pays de la Loire se mobilise activement pour répondre aux défis majeurs auxquels les TPE font face : transformations numériques, environnementales et organisationnelles. Elle déploie une stratégie qui place la prévention au cœur de ses priorités. Cette approche unique combine la préservation de la santé de l'entreprise et celle de l'entrepreneur, assurant ainsi un accompagnement complet et personnalisé. **Découvrez toute notre offre** sur [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)

**+ Besoin d'une oreille attentive ?** Un service d'écoute et de soutien des artisans est à votre disposition. Cette ligne téléphonique (et SMS) est accessible à tous, gratuite et confidentielle.

**Ne restez pas seul, des solutions existent !**

### UN RYTHME DE TRAVAIL EFFRÉNÉ

**39%** TRAVAILLENT **+ DE 50 H** par semaine

**16%** TRAVAILLENT **+ DE 60 H** par semaine



**63%** S'ACCORDENT **- DE 2 JOURS DE REPOS** par semaine

### QUI EMPIÈTE SUR L'ÉQUILIBRE DE LEUR QUOTIDIEN...

**65%** ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS POUR CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

### QUI ENTRAÎNE UNE FATIGUE RÉCURRENTE...



ont des **difficultés de sommeil** fréquentes



dorment **- de 7 heures** par nuit



se sentent **souvent voire tout le temps fatigués**

### ET UN STRESS PERMANENT

**52%** RESSENTENT DU **STRESS NUMÉRIQUE** dans leur quotidien

**46%** ESTIMENT QUE la plupart de leurs journées de travail **SONT STRESSANTES**

### NOTAMMENT LIÉ À DES ENJEUX ÉCONOMIQUES QUI POUSSENT À RESTER CONNECTÉ

**45%** CONSULTENT LEURS E-MAILS APRÈS 20H "SOUVENT" VOIRE "TRÈS SOUVENT"



**87%** CONSULTENT LEURS MAILS pendant leurs congés DONT **74%** TOUS LES JOURS

### TÉMOIGNAGE

**Marie, boulangère\*** : « J'ai ressenti beaucoup de stress et de fatigue suite au départ d'un salarié. Heureusement, j'ai trouvé de l'aide grâce à la CMA Pays de la Loire. Leur écoute m'a vraiment soulagée. Je conseille à tous les artisans de ne pas hésiter à utiliser ce service quand ils en ont besoin. Ça fait vraiment du bien. »

\* Afin de maintenir la confidentialité des échanges, le prénom et le métier ont été modifiés.

Source : étude réalisée en novembre 2023. 609 réponses recueillies en ligne.

**Retrouvez l'intégralité des résultats de l'étude sur [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)**

### POUR ALLER + LOIN

Découvrez nos podcasts dédiés à la santé mentale et au stress numérique sur la chaîne Youtube de la CMA Pays de la Loire.





Le 22 février, Christelle Morançais, Présidente de la Région et Joël Fourny, Président de la CMA des Pays de la Loire, ont visité une entreprise artisanale récompensée dans la catégorie « Entreprise », mention spéciale métiers d'art des Trophées Pays de la Loire Excellence Artisanale : la Menuiserie Arkal à La Flèche (72).

# PARTENARIAT

## Renouvellement de la convention avec la Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire et la CMA Pays de la Loire ont renouvelé leur partenariat avec la signature d'une convention sur 3 ans pour le développement de l'artisanat, de la promotion sociale de la jeunesse et de la transition écologique.

**E**n Pays de la Loire, l'artisanat représente plus de **92 000 entreprises** et **269 000 emplois** dont **15 000 apprentis**. L'artisanat est au cœur de l'activité des territoires et reste l'un des principaux acteurs de la formation des jeunes par l'apprentissage et le service public de la formation professionnelle continue.

**10 000 entreprises artisanales accompagnées** depuis 2012 grâce au partenariat entre la CMA et la Région Pays de la Loire qui a conduit à déployer un programme d'actions en faveur des entreprises artisanales.



**Joël Fourny**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire est un partenaire essentiel pour la CMA depuis plus de 20 ans. Nous ne pouvons que nous féliciter de la force de l'engagement de notre Région aux côtés du secteur de l'artisanat qui, dans les temps particulièrement exigeants que nous traversons tous, a bien besoin de partenaires fidèles et solides pour continuer à œuvrer au service du territoire et de ses habitants.



GOÛT ET SANTÉ 2024

# Inscrivez-vous et tentez de remporter le prix !

Le prix Goût et Santé est un concours qui récompense les artisans des métiers de bouche engagés dans une démarche de « bien manger » et qui allient plaisir et équilibre alimentaire dans leurs recettes. Chaque artisan propose une recette pour l'une des catégories suivantes : recettes sucrées, salées, à emporter et recettes à conserver. Organisé par MAAF Assurances, le prix Goût et Santé s'attache à promouvoir une alimentation locale et durable, fondée sur le savoir-faire des artisans et la valorisation des produits de qualité et de proximité. Le jury est composé de professionnels de cuisine et de santé : chefs, critiques culinaires, nutritionnistes, journalistes culinaires... Cette année, il est présidé par le grand chef Thierry Marx.



 **Le lauréat de chaque catégorie remportera 5 000 € !**

**Vous souhaitez participer ?  
Inscrivez-vous avant le 30 avril 2024  
sur [www.prix-gout-sante.fr](http://www.prix-gout-sante.fr)**

ARTISAMAG

## Les artisans sur le petit écran



Chaque mois, LM TV Sarthe, télévision sarthoise disponible en replay gratuitement sur Internet, dédie une émission d'une vingtaine de minutes à l'artisanat. Artisa' Mag décortique l'actualité de la CMA Pays de la Loire, aborde des sujets d'actualité locale, présente des dispositifs ou initiatives destinés aux artisans et revient sur les événements du mois passé. La parole est également donnée aux artisans avec des témoignages. Prochaine émission le 18 mai à 19h ou en replay sur [lmtv.fr/replay](http://lmtv.fr/replay)

FABRIQUÉ EN FRANCE

## Nos artisans à l'Élysée

La 4<sup>e</sup> édition de la Grande exposition du Fabriqué en France aura lieu fin juin au Palais de l'Élysée. CMA France est partenaire de cet événement qui met en valeur l'excellence et les savoir-faire des métiers de l'artisanat, aux côtés d'autres secteurs d'excellence du fabriqué en France. Chaque département sera représenté par un produit. Tous seront, le temps d'un week-end, exposés à l'Élysée qui sera ouvert au public pour l'occasion. Cette grande exposition constitue une réelle opportunité de mettre en avant le talent et l'innovation des entreprises artisanales.



 **d'infos sur [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)**

MOBILISATION GÉNÉRALE

## Artisans, accueillez des stagiaires !



Le Gouvernement a instauré un stage obligatoire pour les élèves de 2<sup>de</sup>, qui se tiendra du 17 au 28 juin. Un stage permet, pour le jeune, de découvrir un métier et de faire son choix d'orientation. Face aux difficultés de recrutement dans l'artisanat, c'est le meilleur moyen de créer des vocations. Alors, n'hésitez pas, accueillez un ou plusieurs stagiaires dans vos entreprises ! La Région des Pays de la Loire a créé un site dédié pour déposer ses offres d'emploi et de stages : [nosemplois.fr](http://nosemplois.fr)



MAXIMUSDN

DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

# Métiers de bouche : une police sanitaire unique

Le gouvernement a choisi de confier la police en charge de la sécurité sanitaire des aliments au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ce changement a pour objectif de clarifier et rendre plus efficace l'action de l'État et ainsi répondre aux attentes du consommateur en matière de sécurité sanitaire des aliments. Artisans de l'alimentaire, Le Monde des Artisans vous explique ce que cela change concrètement pour vous.

## Un seul organisme de contact...

Jusqu'alors, la réglementation et les contrôles liés à la sécurité sanitaire de l'alimentation (humaine et animale) étaient du ressort à la fois de la Direction générale de l'alimentation (DGAL - ministère de l'Agriculture) et de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF - ministère en charge de l'Économie). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, seul le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est compétent sur ces thématiques.

## ... qui délègue une partie de sa mission

En région Pays de la Loire, certains contrôles en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments sont délégués par le Préfet de région à l'organisme Néocontrol. Ces contrôleurs, pourvus d'une carte professionnelle pour

s'identifier lors d'un contrôle auprès d'un professionnel, interviennent :

- ▶ dans les établissements effectuant de la remise directe au consommateur : métiers de bouche, restauration, marchés, distribution...
- ▶ pour les contrôles liés aux retraits et rappels de produits alimentaires dans les points de vente, à la suite d'alertes sanitaires.

Les agents de la DGCCRF continuent de contrôler la qualité et la loyauté des produits alimentaires à l'égard des consommateurs (et des professionnels) :

- ▶ respect des règles d'étiquetage, de composition et de dénomination des marchandises
- ▶ lutte contre les pratiques trompeuses sur l'origine, la qualité, les allégations relatives aux produits.

**12 personnes** disposent des habilitations juridiques pour contrôler les établissements en Pays de la Loire.

L'objectif est de réaliser **3 295 contrôles** en 2024.

## À RETENIR

**Professionnels de métiers de bouche**, vos interlocuteurs privilégiés restent les Directions départementales de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations.

Plus d'infos :





# CONCOURS MAF

## Nos apprentis participent à de nombreux concours



### EN CHARCUTERIE-TRAITEUR

Organisé par la CNCT, le concours régional des Meilleurs Apprentis de France charcutiers-traiteurs s'est déroulé en janvier au sein du centre de formation de la CMA à Sainte-Luce-sur-Loire. Les lauréats sont :

- › **1<sup>er</sup> Lucas Brehier**, Charcuterie Brehier (Couëron - 44)
- › **2<sup>e</sup> Léonil Soulet**, Poivre et sel (Laval - 53)
- › **3<sup>e</sup> Jules Moreau**, Boucherie-charcuterie Lebossé (Ancenis - 44)

La finale nationale s'est tenue les 23 et 24 mars à Paris.

Bravo à tous les participants !



### EN BOUCHERIE

Le concours régional des Meilleurs Apprentis de France en boucherie s'est déroulé en février au sein du centre de formation de la CMA à Angers. Les lauréats sont :

- › **1<sup>er</sup> Clovis Chaperon**, boucherie-charcuterie Bossard (Le Mans - 72)
- › **2<sup>e</sup> Gabriel Grimaud**, Maison Godet (Doué-en-Anjou - 49)
- › **3<sup>e</sup> Hugo Retailleau**, Coccinelle express (Valanjou - 49)

Les deux premiers représenteront les Pays de la Loire lors du concours national les 26 et 27 mai à Arras (62).

### NOS MÉDAILLES D'OR MAF NATIONAL



Chaque année, après les sélections départementales puis régionales, des apprentis du centre de formation de la CMA se distinguent et décrochent des médailles d'or aux MAF nationaux.

Bravo à eux ! Ils sont la fierté et l'excellence de l'artisanat, des modèles à suivre et à encourager !

Médailles d'or MAF national 2023 :

#### Sainte-Luce-sur-Loire

› **Anselme Huckert**  
Restauration de meubles anciens

› **Adélie Macé**  
Ébénisterie

› **Mathys Percevault**  
Ébénisterie

#### Angers

› **Esther Orhant**  
Fleuriste

› **Coralie Frouin**  
Fleuriste

› **Antoine Bertaud**  
Réparation des carrosseries automobiles

#### Laval

› **Océane Pillais**  
Coiffure femme

#### La Roche-sur-Yon

› **Arthur Janière**  
Peinture en carrosserie

› **Romane L'Hermite**  
Boulangier

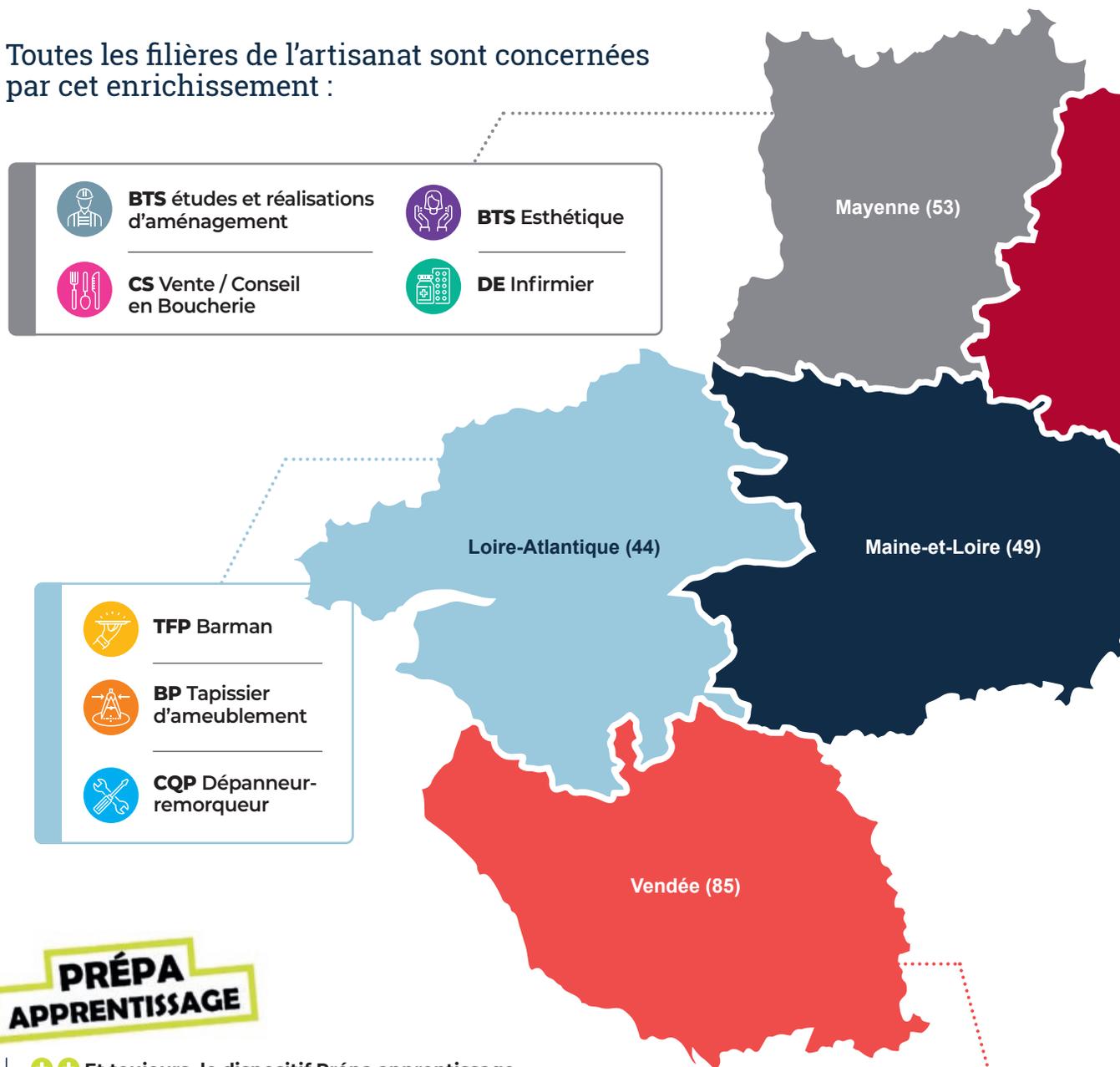
› **Théo Bordron**  
Peinture en carrosserie

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

# De nouvelles formations par apprentissage à la rentrée

Pour répondre aux besoins du marché du travail, favoriser l'innovation et le développement des compétences, et s'adapter aux nouvelles technologies et aux défis sociétaux, la CMA Pays de la Loire propose de nouvelles formations à la rentrée de septembre 2024.

Toutes les filières de l'artisanat sont concernées par cet enrichissement :



**BTS études et réalisations d'aménagement**



**BTS Esthétique**



**CS Vente / Conseil en Boucherie**



**DE Infirmier**



**TFP Barman**



**BP Tapissier d'ameublement**



**CQP Dépanneur-remorqueur**

Loire-Atlantique (44)

Maine-et-Loire (49)

Vendée (85)

**PRÉPA APPRENTISSAGE**

++ Et toujours, le dispositif Prépa apprentissage sur l'intégralité de nos sites pour choisir un métier, trouver un employeur ou consolider ses connaissances dans un cadre bienveillant. Informations sur [prepa-apprentissage-urmapdl.fr](http://prepa-apprentissage-urmapdl.fr)



**CS Vente / Conseil en Boucherie**



**BM** Boulanger



**CS** Vente / Conseil en Boucherie



**CTM** Vente en Boulangerie



**CS** Vente / Conseil en Boucherie

Sarthe (72)

### UN CAP EN 3 ANS POUR LE PUBLIC ALLOPHONE\*

Depuis la rentrée dernière, à Sainte-Luce-sur-Loire et à Laval, les apprenants allophones ont la possibilité de suivre un parcours en 3 ans au lieu de 2 ans pour passer un CAP. À la rentrée prochaine, ce dispositif sera ouvert également à Angers et au Mans. La première année est dédiée à la maîtrise de la langue française, à la culture citoyenne et professionnelle. Cela facilite la communication orale et écrite dans les contextes professionnels quotidiens et permet une meilleure intégration dans le monde du travail.

\* Personne dont la langue maternelle n'est pas le français.

## Formations courtes métiers DES MODULES ADAPTÉS

Le développement des compétences techniques dans les entreprises artisanales est un enjeu majeur. Dans ce contexte de tension sur le marché de l'emploi, votre CMA Pays de la Loire enrichit son offre de formations métiers courtes à destination des entreprises.

Chefs d'entreprise et salariés, nos laboratoires de pratique et nos ressources pédagogiques sont à votre disposition. Venez vous former de 1 à 5 jours au sein des centres de formation de la CMA Pays de la Loire.

› **Zoom sur le secteur de la mécanique/carrosserie, à Laval, Nantes, La Roche-sur-Yon et Angers :** sessions de formations de 1 à 2 jours pour les salariés du secteur afin de mettre à jour leurs connaissances en mécanique automobile, carrosserie/peinture et en mécanique poids lourds.

› Le coût de ces formations est totalement pris en charge pour les entreprises adhérentes à l'OPCO Mobilités. Une prise en charge partielle des coûts sous conditions est également possible.



**SIMPLIFIEZ-VOUS L'APPRENTISSAGE !**

# Confiez vos formalités à la CMA

En 2021, il y a eu 718 000 apprentis en France dont 44 100 en Pays de la Loire. C'est dire l'importance que notre territoire accorde à la formation professionnelle par apprentissage. Elle est la clé de la réussite et un véritable passeport pour l'emploi.

**F**orte de son expertise, la CMA Pays de la Loire accompagne chaque entreprise tout au long de la vie du contrat d'apprentissage. La période estivale est celle de la conception des contrats d'apprentissage. Alors, économisez votre temps et libérez-vous de vos formalités d'apprentissage en les confiant à votre CMA !

“ Grâce à la CMA, je suis serein lors de l'embauche de mes apprentis, sûr que le contrat est valide juridiquement. ”

**Nous vous proposons :****Étude de faisabilité de l'embauche d'un apprenti**

- › Information sur la démarche et la réglementation relative à l'apprentissage
- › Étude de votre projet de recrutement
- › Mise à disposition d'outils d'information sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)

**Rédaction du contrat d'apprentissage**

- › Saisie des données après vérification des éléments de la fiche entreprise
- › Analyse et calcul de la rémunération
- › Accompagnement à la transmission du contrat à l'OPCO

**Assistance post-signature**

- › Établissement des avenants, rupture du contrat
- › Service médiation
- › Veille sur les informations juridiques

**6418**  
contrats d'apprentissage  
rédigés par la CMA  
Pays de la Loire  
en 2023.

**NOS TARIFS 2024**

APPRENTISSAGE		
Assistance aux formalités de rédaction des contrats d'apprentissage (année civile)	1 <sup>er</sup> contrat	78 € HT 93,60 € TTC
	2 <sup>e</sup> contrat et suivants	60 € HT 72 € TTC
Assistance de calcul de la rémunération des contrats d'apprentissage		60 € HT 72 € TTC
Assistance aux formalités de rédaction des avenants aux contrats d'apprentissage		42 € HT 50,40 € TTC
Délivrance d'une attestation apprentissage (pour faire valoir la période d'apprentissage en cas de perte de contrat)		35 € HT 42 € TTC

Le paiement de vos prestations est possible par carte bleue virtuelle. Elle est sécurisée, simple d'utilisation et facilite les paiements électroniques.

**Pass CMA****Liberté**

**DANS LE PASS CMA LIBERTÉ**, la rédaction du contrat d'apprentissage est incluse.

Renseignements : [solutions.artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:solutions.artisanatpaysdelaloire.fr)

☎ [contratsalternance@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:contratsalternance@artisanatpaysdelaloire.fr)

Médiateur de l'apprentissage : [mediation-cma@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:mediation-cma@artisanatpaysdelaloire.fr)

# Les sorties pédagogiques en images

## Coopérative saline et agricole de pommes de terre de Noirmoutier & société Beillevaire à Machecoul

Découverte de produits pour étoffer la culture des apprenants charcutiers, notamment de toutes les mentions à connaître comme les IGP (Indication géographique protégée).



## Salon Rétromobile à Paris & visite du Manoir à Lohéac

Découverte de la culture et de l'histoire automobile pour les apprenants peintres en carrosserie et carrossiers du centre de formation de la CMA. Ces futurs professionnels ont pu admirer des voitures d'exception sur plusieurs stands tenus par des garages et notamment des carrosseries. Ils ont donc pu constater et mesurer le travail de carrossier en restauration de véhicules anciens. Des visites enrichissantes pour les passionnés de l'automobile.

## ZOOM SUR LA PRÉPARATION D'UN VÉHICULE DE COURSE PAR LES APPRENTIS



Lors de la journée portes ouvertes du samedi 10 février, les apprentis carrossiers et peintres en carrosserie du centre de formation de la CMA, accompagnés par leurs enseignants (Sylvain Godineau et Maxime Jollivet) ont remis les clés de la Clio n°18 (véhicule de compétition développé et construit par Renault Sport pour circuit) au pilote de course Corentin Tollet. Ils ont préparé le véhicule (révision complète : carrosserie et peinture blanche avec décoration aux couleurs de l'écurie, d'après le dessin conçu par le pilote) en prévision de sa participation à des courses de renom : Le Mans, Renault Clio Cup... Un beau projet réalisé par les apprentis.

**ÉPARGNE SALARIALE**

**ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE,  
c'est accompagner votre entreprise  
pour optimiser votre rémunération  
avec des dispositifs  
d'épargne salariale et de retraite.**



**BANQUE  
POPULAIRE  
GRAND OUEST**

la réussite est en vous

Document à caractère publicitaire et promotionnel sans valeur contractuelle.

Banque Populaire Grand Ouest - 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest www.exploite la marque Crédit Maritime - Crédit photos : iStock

**PARTENAIRE DE  
LA PERFORMANCE  
DES CHEFS  
D'ENTREPRISE**

**Conseil & Expertise comptable**  
12 agences de proximité

Conseil et pilotage d'activité  
Expertise comptable - Paie  
Informatique  
Fiscalité - Patrimoine

02 41 33 66 66  
www.49.cerfrance.fr

**CERFRANCE**  
entreprendre, ensemble

**COMMUNIQUEZ DANS**

le monde des  
**artisans**



**Le magazine de référence  
de l'artisanat**

**TOUTE L'ACTUALITÉ  
DU RÉSEAU DES  
CHAMBRES DE MÉTIERS  
ET DE L'ARTISANAT**

Alimentation

Bâtiment

Services

Production

Métiers d'art

**VOTRE CONTACT**

**Cédric Jonquières**

**06 10 34 81 33**

cedric.jonquieres@orange.fr

# MA PRIME ADAPT'

## Autonomie pour les clients, opportunités pour les artisans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, MaPrimeAdapt' vise à soutenir financièrement les seniors ou personnes handicapées qui souhaitent rendre leur logement plus confortable et sécurisant. Une aubaine à saisir pour les artisans du bâtiment.

**M**aPrimeAdapt' permet de financer 50 ou 70 % des travaux d'adaptation (sous conditions de ressources et dans la limite d'un plafond de travaux de 22 000 € HT) engagés par les personnes âgées de plus de 70 ans (plus de 60 ans en cas de perte d'autonomie précoce) ou porteuses d'un handicap. Remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escalier électrique, pose de mains courantes, élargissement des portes, adaptation des revêtements ou encore accès direct au logement... Plusieurs types de travaux visant à améliorer l'accessibilité et la sécurité d'un logement peuvent être éligibles à la prime. Les modifications purement esthétiques ne sont pas concernées.

### Artisans, soyez perspicaces

Qui dit nouveau coup de pousse financier, dit intérêt décuplé de la clientèle. Profitez du lancement de MaPrimeAdapt' pour mettre en avant vos compétences en matière de travaux d'adaptation ou pour diversifier vos prestations en ce sens. Communiquez sur cette nouvelle aide auprès des clients qui pourraient y prétendre (en ajoutant

une rubrique spécifique sur votre site Internet, en l'évoquant sur vos réseaux sociaux ou en lançant une campagne ciblée de mailings/courriers).

Renseignez-vous auprès de votre fédération professionnelle (Capeb, FFB...) pour savoir si des formations à ces travaux spécifiques sont organisées prochainement.

Enfin, restez en éveil : le vieillissement de la population et le maintien à domicile seront des enjeux de taille dans les années à venir. Positionnez-vous dès aujourd'hui comme des experts en la matière !

**Plus d'infos : [renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt](http://renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt)**



### BON À SAVOIR

**MaPrimeAdapt' fusionne trois aides qui coexistaient jusqu'à présent :**

- › l'aide « Habiter Facile », distribuée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ;
  - › les aides de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour l'adaptation du logement des personnes âgées ;
  - › un crédit d'impôt pour certains types de travaux.
- Elle est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov').

### SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ENTREPRISES : UNE LUEUR D'ESPOIR ?

Ouverte en fin d'année dernière par le ministère de l'Économie, la consultation publique sur la simplification de la vie des entreprises a rencontré un franc succès démocratique. Outre les 730 000 votes comptabilisés, 5 300 propositions ont été récoltées, dont celles de dirigeants de TPE et PME, particulièrement attendues, et un millier de propositions supplémentaires provenant d'une cinquantaine de fédérations professionnelles. 14 mesures emblématiques ont été isolées dans un rapport parlementaire, remis à Bruno Le Maire et Olivia Grégoire le 15 février dernier. Objectif affirmé : « *Rompre avec cette inflation normative et avec cette complexité qui étouffent nos chefs d'entreprises* ». Une « paperasse » qui coûterait chaque année quelque 60 milliards d'euros selon les estimations du ministère de l'Économie !

## TRÉSORERIE

## PGE : le recours au Médiateur du crédit prolongé jusqu'en 2026

C'est une petite bouffée d'air pour les chefs d'entreprise. Bercy a récemment annoncé le prolongement d'un dispositif permettant aux entrepreneurs en difficulté de rééchelonner le remboursement de leur Prêt Garanti par l'État (PGE). Ils pourront engager cette démarche auprès de la Médiation du crédit jusqu'en décembre 2026. Ce dispositif, qui devait initialement prendre fin le 31 décembre dernier, a déjà permis d'accompagner environ 560 entreprises en 2022 et 2023. Ces dernières ont pu étaler le remboursement de leur PGE sur une durée de deux à quatre ans supplémentaires par rapport à l'échéancier initial, avec maintien de la garantie de l'État.

**Plus d'infos : [mediateur-credit.banque-france.fr](http://mediateur-credit.banque-france.fr)**

Pour accéder directement à cette démarche, flashez ce QR-Code :



## GNR : une victoire pour le BTP

Bercy a annoncé mi-février que les petites entreprises du BTP bénéficieraient d'une compensation en 2024 sur la hausse de la taxe sur le gazole non routier (GNR), à l'instar des agriculteurs. Les entreprises de moins de 15 salariés pourront prétendre, au titre de leur consommation 2024, d'un accompagnement équivalent à 5,99 centimes/litre de GNR, dans la limite de 20 000 €. Il sera versé en début d'année 2025. Une nouvelle bienvenue alors que le secteur n'a pas encore retrouvé son niveau d'activité d'avant-crise...

# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

## Ne relâchez pas !

Lancé en 2022, le plan « sobriété énergétique » a permis à la France de diminuer sa consommation d'énergie de 12 % en un an. Les entreprises sont appelées à ne pas relâcher l'effort car, comme le rappelle la campagne du gouvernement (et le bon sens), « chaque geste compte ».

Par habitude, par éthique ou par contraintes financières – voire les trois ! –, la plupart des Français ont pris le pli de la « sobriété énergétique », y compris sur leur lieu de travail. Il serait absurde de s'arrêter en si bon chemin.

### Petits gestes, grands effets

La devise « Je baisse, j'éteins, je décale » reste d'actualité, quelle que soit la saison. Voici quelques actions concrètes à intégrer au quotidien dans les entreprises et auxquelles sensibiliser ses salariés :

- › adapter température et éclairage,
- › entretenir et optimiser ses équipements (chauffage, froid, industriels...),
- › viser la sobriété numérique,
- › investir dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation,
- › développer des produits et des services écoconçus.

### Gare aux fermetures

Autre préconisation importante, et encadrée par la loi désormais\* : l'installation d'un dispositif de fermeture manuel ou automatique pour les « ouvrants ». Dans les espaces

chauffés ou refroidis par un système de climatisation, laisser ouverts les accès vers l'extérieur ou vers une zone non chauffée ou non refroidie du bâtiment, est interdit, y compris pendant les heures d'accueil du public. En cas de non-respect de cette obligation, l'amende peut s'élever à 750 €.

### Faites-vous accompagner

Vous souhaitez mettre en place une stratégie adaptée dans votre entreprise, tournez-vous vers votre Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). En partenariat avec l'Ademe, elle propose par exemple l'accompagnement « TPE PME Gagnantes à tous les coûts », qui vise à faire des économies d'énergie, d'eau mais aussi de production de déchets. Par ailleurs, le portail « Les entreprises s'engagent » et le site de l'Ademe sont une mine de conseils, gratuits, pour réduire sa consommation énergétique.

\* Décret n° 2022-1295, en vigueur depuis le 7 octobre 2022.

**Plus d'infos : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  
[lesentreprises-sengagent.gouv.fr](http://lesentreprises-sengagent.gouv.fr)  
[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)**



### LE MACARON FAIT FOI

Votre entreprise met en œuvre une vraie politique d'économie d'énergie ? N'hésitez pas à le faire savoir en téléchargeant le logo « ICI, on applique la sobriété ».

À télécharger sur [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)



# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur [maaf.fr](http://maaf.fr) ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur [maaf.fr](http://maaf.fr) et l'appli mobile MAAF et Moi



# Publicité extérieure : tenue correcte exigée

Dans l'optique de préserver un cadre de vie mais aussi l'environnement, les règles en matière de publicité extérieure sont très strictes... et obligent les entreprises à s'adapter. D'autant plus qu'y contrevenir peut coûter cher. Rappel de la loi en vigueur. Noémie Letellier

## Qu'entend-on par publicité extérieure ?

Est considérée comme une publicité extérieure une installation visible d'une voie ouverte à la circulation. Elle peut être lumineuse ou non lumineuse, se situer au sol, être apposée à un mur, imprimée sur une bâche ou sur un véhicule publicitaire. Elle ne peut être installée qu'à l'intérieur d'une agglomération. Par exception, elle est autorisée dans les aéroports, les gares ferroviaires et routières, dans les équipements sportifs ayant une capacité d'au moins 15 000 places assises, ainsi qu'à proximité des établissements de centres commerciaux.

## Que dit la loi ?

Concernant la publicité lumineuse, des règles d'extinction à respecter sont prévues dans le Code de l'environnement. Extinction des feux sur l'ensemble du territoire français entre 1 h et 6 h du matin ! Cette règle ne concerne toutefois ni les publicités installées sur l'emprise des aéroports, ni celles supportées par le mobilier urbain. Par ailleurs, les communes et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) ont la possibilité de dicter des règles plus strictes via leur règlement local de publicité (article R.581-35 du Code de l'environnement). Les élus peuvent également instaurer des instructions techniques si les installations

## QUI DÉTIENT LES POUVOIRS DE POLICE EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les maires sont compétents pour exercer les pouvoirs de police de publicité sur leur territoire (contrôles, sanctions, réception, traitement des autorisations préalables...). Auparavant, ces missions étaient dévolues aux préfets, sauf lorsque la commune était couverte par un règlement local de publicité.

**Plus d'infos :** [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr) > **Politiques publiques > Publicité et transition écologique > La réglementation de la publicité extérieure, enseignes et préenseignes**

sont situées à l'intérieur des vitrines ou des baies d'un local à usage commercial. Le format des publicités est lui aussi soumis à la législation :

- › les publicités non lumineuses apposées sur un mur ou une clôture ne peuvent excéder 10,50 m<sup>2</sup> et s'élever à plus de 7,5 m du sol ;
- › les publicités lumineuses ne peuvent dépasser 8 m<sup>2</sup> et être érigées à plus de 6 m de haut.

Ces règles ne valent que pour les enseignes situées dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants, et de moins de 10 000 habitants faisant partie d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants (articles R.581-26 et R.581-34 du Code de l'environnement).

## Quelles formalités respecter ?

Avant de pouvoir installer une publicité, une déclaration préalable est nécessaire pour celles installées aux murs, au sol, supportées par du mobilier urbain, ainsi que pour celles en petit format intégrées à des devantures commerciales.

Cette déclaration doit être établie en deux exemplaires, et adressée à la mairie soit :

- › par voie électronique avec accusé de réception ;
- › par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- › déposée directement en mairie.

L'entreprise qui appose une publicité sans déclaration préalable risque une amende de 1 500 €. Certains types de publicités doivent même faire l'objet d'une autorisation préalable : les versions lumineuses, les bâches comportant une publicité, lorsqu'elles sont de dimensions exceptionnelles et liées à des manifestations temporaires, ou encore lorsqu'elles sont implantées sur des équipements sportifs\*. Cette demande d'autorisation se fait dans les mêmes conditions que pour la déclaration préalable. Ignorer cette obligation est puni de 7 500 € d'amende.

\* Si la publicité est apposée sur un immeuble, il sera également nécessaire de fournir une autorisation du propriétaire.



**Cécile Vicini,**  
content manager  
pour *Le Monde des  
artisans* et spécialiste  
des réseaux sociaux

Sur les réseaux sociaux, « sponsoriser du contenu » offre des bénéfices certains : doper les visites sur son site Internet ou son chiffre d'affaires, augmenter sa communauté... Une pratique véritablement fructueuse uniquement si elle est pilotée avec adresse, sans perdre de vue ses objectifs et en respectant un budget adéquat.

# Entrez en campagne... de com' !

## › Facebook, un « booster » très accessible

Le géant californien est devenu une véritable foire, où professionnels et particuliers cohabitent, mais il reste un espace redoutable pour booster vos publications, promouvoir vos concours, mettre en avant vos offres et promotions... Le sponsoring y est très accessible – dès 1 € ! – mais aussi flexible, offrant la possibilité de répartir sa campagne dans le temps.

Pour sponsoriser un post, il faudra utiliser la « Business Suite » : un condensé d'outils pratiques pour manier vos contenus. Débutants, instaurez une bonne vitesse de croisière. 50 € à répartir tout au long du mois suffisent. Puis analysez vos résultats grâce au reporting de statistiques, visible sur chaque post, avant d'augmenter la cadence.

## › Instagram, le champ des possibles... à cultiver sérieusement

Tout comme Facebook, ce réseau est un excellent point de départ pour les petits budgets (également à partir de 1 €) si votre ambition est de vendre des produits, de privilégier la proximité avec votre clientèle et de jouer la carte de la confiance. *Publication feed* (dans le fil

d'actualité), *stories* (publications éphémères), *Instagram Shopping* (mini-plateforme d'e-commerce interne au réseau), *Annonces Explore* (pour que l'utilisateur trouve vos contenus facilement via le module de recherche), *carrousels* (succession de visuels)... Toute une panoplie d'outils de promotion s'offre à vous mais, attention, percer « sur Insta » demande une cadence de publication soutenue (2 à 3 fois par semaine) et une expertise dans la production de contenus visuels.

## › LinkedIn, la bête noire des petits budgets

À 130 € minimum par post, mieux vaut avoir préparé sa « sponso » avant de renseigner le cryptogramme de votre carte bleue... Le réseau social professionnel par excellence est l'endroit idéal pour communiquer avec des élus, d'autres chefs d'entreprise, de futurs partenaires, des associations, des agents de l'administration publique, etc. Vous pouvez y promouvoir votre savoir-faire, vos compétences, votre parcours, mais aussi vos créations ou tout autre sujet professionnel susceptible d'intéresser la sphère « pro ».

## 7 ÉTAPES POUR (BIEN) SPONSORISER SES CONTENUS

- › Rendez-vous sur l'interface de publicité du réseau social choisi (*Business Suite* pour Facebook et Instagram, *Campaign Manager* pour LinkedIn).
- › Sélectionnez la publication (*post*) que vous souhaitez sponsoriser.
- › Définissez l'audience qui verra votre publication en renseignant les critères de ciblage (localisation, âge, centres d'intérêt...).
- › Définissez votre budget et la durée de la « campagne ».
- › Passez à la caisse en fournissant les détails de paiement.
- › Soumettez votre campagne à examen (certaines plateformes exigent une approbation en amont).
- › Surveillez vos performances. La plupart des plateformes publicitaires offrent des outils d'analyse pour voir combien de personnes ont vu, cliqué ou interagi avec le post.

## COMMENT METTRE DANS LE MILLE ?

... Ou l'art de bien cibler votre audience. Rassurez-vous : les réseaux sociaux proposent des fonctions préconçues dédiées au ciblage accessibles dans l'outil de gestion des publicités. Vous pourrez directement sélectionner les centres d'intérêt ainsi que le genre (homme/femme), la tranche d'âge et les données démographiques de l'audience à laquelle vous destinez votre message.



# Licenciement économique : à manier avec précaution...

Des problèmes financiers, une trésorerie en berne... peuvent contraindre un chef d'entreprise à se séparer d'un ou plusieurs salariés. Moins de charges en perspective certes, mais une procédure encadrée par le Code du travail, et complexe à respecter. Explications. Laetitia Muller

## Qu'entend-on par difficultés économiques ?

Face à des difficultés financières, l'artisan qui a un ou plusieurs salariés peut être tenté de licencier pour faire fondre ses charges. Oui, mais le licenciement économique est une procédure spécifique avec des règles contraintes. Il convient de s'assurer que celles-ci soient remplies avant de se lancer dans les affres d'une telle démarche. Depuis la loi Travail de 2016, les difficultés économiques sont détaillées dans l'article L.1233-3 du Code du travail. « Je gagne moins » ou « Je ne peux pas garder mon salarié » ne sont pas des causes économiques ! L'artisan doit justifier d'un indicateur : commandes, chiffre d'affaires, pertes d'exploitation. Le Code jugera la perte significative dès lors qu'elle a duré un trimestre pour une entreprise de 11 salariés. Il peut également s'agir d'une dégradation de l'excédent brut d'exploitation ou de la trésorerie mais, dans ces cas, la loi ne fixe pas de durée minimale. Dans un arrêt du 18 octobre 2023\*, la Cour

de cassation considère que trois années de résultats déficitaires ne suffisent pas à justifier un licenciement économique, les juges devant en plus rechercher si l'évolution de l'indicateur retenu est significative. Face à des problèmes de trésorerie et autres baisses de commandes, foncer tête baissée en se séparant d'un salarié n'est pas forcément la bonne option. Un licenciement irrégulier peut coûter cher à l'artisan.

## Une procédure stricte

S'il veut licencier économiquement, l'employeur doit respecter, s'il a plusieurs salariés, un ordre des licenciements (ancienneté, âge...). Il faut également, sauf impossibilité, faire des offres de reclassement au salarié. L'artisan dans une petite structure devra démontrer l'impossibilité de repositionner le salarié sur un autre poste. Autre contrainte administrative : l'artisan doit proposer un contrat de sécurisation professionnelle.

Le dispositif a été reconduit jusqu'à fin 2024. Passé l'entretien, la notification doit ensuite être écrite, motivée et envoyée en recommandé avec accusé de réception. Vigilance, elle ne peut être expédiée moins de 7 jours ouvrables après la date d'entretien préalable (15 jours pour un salarié cadre). Si des modèles existent, comme sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), le recours à un professionnel peut être utile !

## Embaucher en fonction de son activité

En amont, l'artisan qui embauche peut, avant de s'engager pour une durée indéterminée, démarrer par un contrat à durée déterminée, pour faire face à une hausse d'activité exceptionnelle par exemple. L'alternance est également un bon moyen de compléter ses effectifs, tout en transmettant son savoir-faire. L'aide unique à l'embauche d'un apprenti (6 000 € la première année de contrat) est reconduite en 2024. Pensez-y.

\* Cass. soc., 18 oct. 2023, n° 22-18.852 B.

## SOCIAL : QUOI DE NEUF EN 2024 ?

- › **Pôle emploi devient France Travail** : pensez à modifier vos documents RH en conséquence.
- › **Si un salarié refuse un CDI après un CDD**, après lui avoir laissé un délai raisonnable, l'employeur doit notifier le refus sous 15 jours à France Travail (Décret n° 2023-1307 du 28 décembre 2023). L'information est réalisée par voie dématérialisée, via la plateforme [www.demarches-simplifiees.fr/com mencer/refus-de-cdi-informer-francetravail](http://www.demarches-simplifiees.fr/com mencer/refus-de-cdi-informer-francetravail).
- › **La preuve déloyale** n'est plus systématiquement irrecevable ! Un salarié peut enregister son employeur à son insu, la preuve ne sera pas forcément écartée en justice. Elle le sera seulement si sa production n'est pas indispensable et que l'atteinte est disproportionnée au but poursuivi. (Cass.Soc, Assemblée Plénière, 22 décembre 2023 et Cass.soc, 17 janvier 2024, n° 22-17.474).
- › **Le montant « net social »** doit figurer sur tous les bulletins de paie et progressivement sur les relevés de décompte des prestations sociales.

# L'artisan est-il éligible aux procédures de surendettement ?

Face à des difficultés financières, plusieurs procédures s'offrent à l'artisan. Depuis la loi du 14 février 2022, fini le temps où il risquait de perdre son patrimoine personnel si son activité était fragilisée. Il convient depuis cette date de distinguer la nature du patrimoine personnel ou professionnel touché par les dettes. Explications. Laetitia Muller

## Quelles procédures pour un artisan surendetté ?

Jusqu'à l'année dernière, l'artisan entrepreneur individuel ne pouvait pas bénéficier de la procédure de surendettement qui était réservée aux seuls particuliers. La raison : l'entrepreneur individuel pouvait bénéficier d'une procédure collective. Mais, depuis la création du nouveau statut d'entrepreneur individuel (EI) via la loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, les artisans peuvent y prétendre, si les dettes concernent leur patrimoine personnel.

## Qu'est-ce que la séparation des patrimoines ?

La loi du 15 mai 2022 distingue, d'un côté, le patrimoine personnel du chef d'entreprise, qui est protégé contre les créanciers, et, de l'autre, le patrimoine professionnel. Cette séparation du patrimoine s'applique de droit. Auparavant, les deux patrimoines étaient confondus et exposés à la perte de la totalité.

## Quelle procédure pour quelle dette ?

S'il s'agit de dettes sur son patrimoine professionnel, l'entrepreneur qui ne peut plus faire face à son passif exigible

avec son actif disponible (sa trésorerie) sera en état de cessation des paiements. Le tribunal ouvrira alors une procédure collective. Il s'agit d'une procédure judiciaire ayant pour but d'aider l'entreprise à régler ses dettes en les étalant ou en obtenant des remises. Si cela est impossible, la procédure sera alors celle de la liquidation.

## Comment faire ?

Pour des dettes personnelles, l'artisan entrepreneur individuel peut bénéficier de la procédure de surendettement. Comment ? Via la saisine du tribunal de commerce<sup>1</sup>, en remplissant un formulaire disponible sur le site Infogreffe ([www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)). Le tribunal renverra vers la commission de surendettement si les dettes concernent le patrimoine personnel. Si les dettes concernent à la fois le patrimoine professionnel et personnel, le tribunal ouvre deux voies : une procédure collective et la saisine de la commission de surendettement. Une fois devant la commission de surendettement, l'entrepreneur liste ses créanciers qui seront par la suite notifiés de la décision. La commission s'occupe de notifier directement aux établissements financiers et de crédits.

Dans un arrêt du 26 octobre 2023, la Cour de cassation<sup>2</sup> confirme que l'artisan qui a opté pour l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) échappe aux procédures collectives, si ses dettes ne touchent que le patrimoine non affecté à l'activité artisanale. Dans cette affaire, la Cour de cassation a jugé que le tribunal pouvait, certes, décider que l'artisan était éligible aux seules procédures collectives mais il ne pouvait pas se passer de rechercher si le statut d'EIRL était de nature à l'exclure ou non de la procédure de surendettement des particuliers (notons que le statut d'EIRL a été supprimé le 16 février 2022, toujours dans le cadre de la loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante). Même si la loi de mai 2022 distingue deux patrimoines, protégeant ainsi le patrimoine personnel de l'entrepreneur individuel, il reste conseillé de se faire accompagner et conseiller lors de la création de sa structure, par exemple en contactant la chambre de métiers et de l'artisanat de votre territoire, un comptable ou encore un avocat. Objectif : sécuriser son activité tout en protégeant ses biens personnels... et donc sa famille.

<sup>1</sup>. Article L. 681-1, al. 1<sup>er</sup> du Code de commerce.  
<sup>2</sup>. Civ. 2<sup>e</sup>, 26 octobre 2023, F-B, n° 21-25.581.

# Nouveau Transit Courier

Plus d'espace.  
Plus de sécurité.  
Plus de connectivité.



Modèle présenté : Nouveau Transit Courier Fourgon Limited EcoBoost 125ch BVM avec options. Prix Platinum 2023 de la sécurité et la fiabilité des vans commerciaux décerné par le Programme européen d'évaluation des nouveaux véhicules (Euro NCAP). Consommations combinées WLTP (l/100km) : 5,1 - 7,3 DMD - SAS au capital de 2 404 976,00€ - RCS Nantes N° 423 295 880 - Siège social : 365, Route de Vannes 44800 SAINT-HERBLAIN, France.



Ford Angers

Ford Cholet

Ford Saumur

Pensez à covoiturer.  
Au quotidien, prenez les transports en commun.  
Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo.

#SeDéplacerMoinsPolluer



## FLASH BAIL

### UNE ENVELOPPE DE CRÉDIT-BAIL <sup>(1)</sup> TOUJOURS DISPONIBLE

destinée aux artisans, commerçants, praticiens libéraux et entreprises qui souhaitent anticiper leurs projets d'investissement.

Renseignez-vous dans une Caisse  
du Crédit Mutuel Anjou  
02 41 21 49 49  
ou sur [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

**Crédit  Mutuel**

(1) Conditions de financement et détails des contrats disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Crédit Mutuel Leasing - Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros - Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Caisse Régionale du Crédit Mutuel Anjou - Société Coopérative de Crédit à Capital variable. RCS Angers D 072 202 419 00015 - 1 place Molière - BP 10648 - 49006 Angers cedex 01. Intermédiaire en opérations d'assurance sous le n° Orias 07 003 758. Crédit photos : Getty Images. 03/2024.

TAXE D'APPRENTISSAGE

SOUTENEZ  
L'ORIENTATION DES JEUNES  
VERS LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

EN VERSANT À VOTRE CMA  
LE SOLDE DE LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE

[FRACTION DES 13 %]

## La seule taxe dont vous choisissez le bénéficiaire !

Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage à  **votre CMA**, c'est :

- soutenir la formation des apprentis et leur mise en relation avec les entreprises
- favoriser le développement des métiers de l'artisanat au cœur des territoires
- contribuer au développement des missions de conseil et d'accompagnement des entreprises artisanales

Votre contact à la CMA Pays de la Loire

➤ **Valérie ROGER** - 06 73 33 96 74

artisanatpaysdelaloire.fr

